

## **Communiqué de presse**



### **La mise à l’enquête pour un retour de «L’Helvétie» devant les quais d’Ouchy est publiée ce jour dans la FAO**

**La FAO publie ce jour la mise à l’enquête publique du dossier destiné à permettre – à terme – un retour temporaire du bateau «Helvétie» devant les quais d’Ouchy, à l’emplacement qu’il a déjà occupé entre 2012 et 2015. Ce dossier est produit par l’Association « L’Helvétie devant les quais d’Ouchy », créée dans le but de réunir les conditions nécessaires à un tel retour, puis, le cas échéant, à l’exploitation du bateau à quai.**

Lors de la réfection complète du Musée Olympique, «L’Helvétie» a abrité un musée temporaire durant les étés 2012 et 2013. Après la réouverture du musée, le bateau a encore accueilli en 2015 l’exposition « 100 ans du CIO à Lausanne ». L’opération a été un grand succès populaire (360’000 visiteurs).

Fleuron de la flotte historique de la CGN et unité emblématique du Léman, «L’Helvétie» fêtera ses cent ans en 2026 et est appelé à naviguer à nouveau, après sa complète rénovation. L’idée a donc germé : plutôt que de laisser le bateau en bassin de radoub durant près de dix ans, pourquoi ne pas le faire revenir et en faire un lieu de rencontre, d’animation, d’exposition, avec des possibilités multiples d’exploitation, tout en assurant un accès libre au public. Une opération de mise en valeur à la fois du bateau et du site.

Sous l’impulsion du canton de Vaud, une Association a donc été créée qui réunit – outre ce partenaire – la Ville de Lausanne, la Fondation olympique pour la Culture et le Patrimoine, l’Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman (ABVL) et le Beau-Rivage Palace. L’intérêt public prépondérant a été mis en avant. Sur la base des premiers scénarios d’exploitation – d’avril à octobre – un large espace sera réservé au public sur le bateau; en outre, des expositions permanentes ou temporaires y seront organisées. Une partie du bateau pourra être privatisée pour des réceptions.

Si la procédure se déroule normalement, le retour du bateau est prévu pour fin avril-début mai 2018. La faisabilité du budget lié aux opérations de retour est en cours de validation. A relever que la CGN mettra le bateau à disposition de l’Association pour 1 franc symbolique la durée de l’amarrage provisoire et gèrera les opérations logistiques. Enfin, des contacts ont été noués avec les associations de protection de la nature et les pêcheurs du Léman afin de les tenir informés de l’évolution du projet.

Lausanne, le 16 juin 2017

**Renseignements complémentaires: Association « L’Helvétie devant les quais d’Ouchy », Denis Pittet, Président, 021 316 60 10 , 079 470 88 22**